

Mireille Scemama

Un mot deux passes

Freud et Lacan sont morts. La psychanalyse, elle, reste. La psychanalyse se transmet. Mais la pratique seule ne suffit pas à justifier son existence. Le dispositif de la passe par son extériorité contribue à cette transmission. N'est-ce pas là la fonction de la nomination d'un AE lorsque Lacan indique : « L'analyste de l'École est, ne l'oublions pas, celui qui contribue à l'avancement de la psychanalyse ¹ » ?

La passe est cette procédure inventée par Lacan qui permet à travers les questions que posent les témoignages d'identifier ceux « qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse [...] ² » ; ils seront nommés AE, analystes de l'École. Le passeur est un des éléments du dispositif qui s'articule entre le passant et les membres du cartel de la passe.

Comme le titre de cette intervention le suggère, il s'agit de vous dire un mot sur les deux passes que j'ai recueillies en tant que passeur, ainsi que de mon témoignage aux deux cartels de la passe, le premier et le second. L'équivoque de mon titre me permet de rappeler que la « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » est une réponse que Lacan élabore face aux textes juridiques constituant les statuts de l'IPA. Lacan a inventé la passe en réaction à une fin de l'analyse considérée comme une standardisation (comme l'est le mot de passe).

Les effets de l'annonce : l'annonce faite au passeur Surprise et consentement

Je ne peux m'empêcher de vous relater l'effet de surprise que suscite l'appel téléphonique du passant vous annonçant qu'il vous a

1. J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet*, n° 1, Paris, Le Seuil, 1968, p. 14-30.

2. *Ibidem*.

tiré au sort comme passeur. C'est un lieu commun, je l'avais entendu de la part de collègues, mais lorsque cela vous arrive, vous n'y échappez pas. Au premier temps de la surprise, qui fait *rétroaction sur la cure*, suivent le deuxième temps du consentement puis, en ce qui me concerne, celui de l'enthousiasme. Enthousiasme et fierté de contribuer par cette responsabilité de passeur au fonctionnement de cette École qui soutient la pratique de la passe.

Certes la psychanalyse désidentifie. Néanmoins, je vais vous rappeler une définition, celle de l'essence même du mot hébreu *ivri*, qui vient de *laavor (lamed-ain-beit-reich)*, passer : « L'hébreu *Ha'Ivri* : celui qui, non seulement, "passe de l'autre côté", mais qui aussi "fait passer de l'autre côté"³. » Le passeur hébreu est celui dont la mission est de faire passer l'homme de la mort à la vie. Il est l'antithèse de ces passeurs mythiques des grandes civilisations païennes de l'Antiquité – l'Égypte, la Grèce, Rome – qui étaient chargés d'accompagner l'âme humaine du domaine de la vie au royaume de la mort.

Celui qui passe et fait passer, n'est-ce pas là une illustration du passeur qui est, comme nous l'indique Lacan, un psychanalysant dans un moment de passe ?

Avant d'aborder ce qu'il en est du témoignage, je voudrais dire un mot du passeur dans le dispositif.

Le passeur dans le dispositif

Le passeur est un des « éléments des moyens essentiels du dispositif ». Comment opère-t-il ? Je partirai de deux indications de Lacan pour éclairer ce point.

La première date de 1974⁴ et concerne le « passeur dans sa fonction ». Colette Chouraqui-Sepel a commenté avec justesse cette fonction, la ramenant à sa propre expérience : « Le passeur en fonction, c'est-à-dire dans l'exercice de sa tâche, est aussi cette fonction même au sens mathématique, qui fait se corrélérer passant et cartel⁵. »

3. J. Vassal, « Un passeur pour notre temps », article paru dans l'édition française du *Jerusalem Post*, 20-26 novembre 1996.

4. J. Lacan, « Note sur le choix des passeurs ».

5. C. Chouraqui-Sepel, « Fonction : passeur », dans *La Passe : fait ou fiction*, Paris, Navarin, Le Seuil, 1994.

C'est une expression que l'on peut mettre en tension avec ce que Lacan dit dans ce même texte de l'analyste fonctionnaire.

La deuxième indication de Lacan concerne la position du passeur : « La passe n'a rien à faire avec l'analyse ⁶. » N'est-ce pas là la position de témoin qui est ainsi convoquée ? Témoin aussi au sens d'une relation de confiance. Dire qu'il n'est pas là en tant qu'analyste implique aussi qu'il y a limite à la fonction du passeur, limite qui n'enlève rien à l'efficace de la fonction. Il est celui qui entend mais ne peut rien dire si ce n'est par ses questions. Et les questions du passeur ont parfois des effets inattendus, nous en avons un exemple récent – je vous renvoie ici aux textes préparatoires à ce colloque parus dans le numéro 10 du *Mensuel*.

Le passeur est celui qui accueille le passant à l'entrée du dispositif dans une fonction déterminante qui l'engage, du point où il en est dans sa cure, dans deux temps distincts : celui du recueil du témoignage, puis celui de la transmission de ce témoignage aux membres du cartel. Mon témoignage portera sur les variétés, au niveau de la forme et non du contenu, de ces deux temps.

Recueil du témoignage

Comme vous le savez, le passant rencontre chaque passeur séparément. Les modalités de rencontre sont propres à chacun : aucune disposition ne règle ces rencontres (durée, fréquence, etc.), tout comme la direction de la cure ne répond pas à des standards (normes) purement techniques. Là encore nous ne sommes pas dans la standardisation.

Les deux passes que j'ai recueillies se sont déroulées successivement : un mois sépare la dernière rencontre avec le premier passant et la première rencontre avec le deuxième, ce dernier m'annonçant qu'il m'avait tirée au sort une fois le premier témoignage terminé. J'étais pour chacun le premier passeur. Autre petite précision, je ne connaissais aucun des deux passants (pas d'effets imaginaires). Au moment de l'entrée dans le dispositif, les deux passants avaient terminé leur analyse, l'un depuis deux ans, l'autre depuis trois ans. L'un est installé comme analyste, l'autre pas.

6. J. Lacan, « Sur l'expérience de la passe », *Ornicar?*, n° 12-13, p. 120.

« La passe, dès les premiers entretiens avec les passeurs, opère sur la vérité et le savoir produit par le travail de l'analyse ⁷. » Dans ces deux passes, les modalités de « récit » singulières n'ont pas été sans conséquences sur ma position. Il y a un ajustement de la position du passeur en fonction du passant.

Pour l'un, que je vais nommer passant A, *la nécessité* d'intervenir par des questions afin de préciser la logique de son parcours subjectif dans la cure est apparue lors de la première rencontre – pour sortir du romanesque. Cette modalité de « questionnement » « au service d'un désir de savoir ⁸ » a marqué la forme du recueil qui s'est déroulé en quatre rencontres. Cette modalité n'est pas sans évoquer l'analyste dans ce qu'on a coutume d'appeler les entretiens préliminaires.

Le passant B se présente d'emblée comme un sujet ayant acquis une certitude qui lui vient de son expérience propre d'analysant, certitude qui appelle une vérification et qu'il soumet à l'épreuve de la passe. Lors de la première rencontre, qui a duré un peu plus de deux heures, le passant a présenté une construction : ce sujet avait construit sa cure tout comme on construit un cas clinique. De cette construction ressortaient le symptôme qui a présidé à l'entrée en analyse, la logique signifiante du parcours subjectif, les moments cruciaux et la fin de la cure témoignant d'une destitution subjective.

Plusieurs rêves, interprétés par le sujet, ont authentifié (attesté) des avancées précises, des moments de franchissement et de la fin de la cure : rêves éclairs.

Lors de cette première rencontre, je suis à peine intervenue. La construction logique du patient a produit un effet de sidération dont j'ai eu quelques difficultés à me déprendre. Je suis intervenue par des questions lors des rencontres suivantes. Mais le dire du passant, anticipant souvent mes questions, est venu renforcer cet effet de sidération. Qu'ai-je fait passer au passant de cet effet de sidération ? Au bout de trois rencontres, il n'y avait plus rien à dire : le savoir avait trouvé sa limite. Puis le passant a demandé un nouveau rendez-vous, après avoir rencontré le deuxième passeur. Il voulait préciser

7. C. Soler, « Entrée et sortie du dispositif de la passe », dans *Comment finissent les analyses*, Paris, Le Seuil, 1994.

8. J. Lacan, « Dispositif passe et passeurs. Note sur le choix des passeurs », 1974.

un point sur « ce qui reste ». Y a-t-il eu un effet de la rencontre avec le deuxième passeur ?

Ces deux variétés distinctes de « récit » n'ont pas été sans conséquences sur mon témoignage auprès des membres du cartel.

Transmission du témoignage aux membres du cartel

Tout comme le passeur accueille le passant, les membres du cartel accueillent le passeur. Puisque j'ai transmis devant deux cartels, j'ai rencontré deux *modalités* différentes (à préciser, l'une plus accueillante que l'autre). Le cartel, en place de sujet supposé savoir, n'est pas du côté du Un.

Comme je l'ai souligné, relater aux membres du cartel le témoignage des passants et transmettre ce qui a été entendu de la logique de la cure contribuent à part entière à la fonction du passeur. Il s'agit même de sa responsabilité. Ce n'est pas sans difficultés ou questions.

La première des difficultés est de restituer dans un temps relativement court ce qui a été entendu pendant plusieurs mois d'un travail analytique qui, lui, a duré plusieurs années.

Autre point : comment formaliser comme savoir transmissible ce témoignage, d'autant plus que ce que transmet le passant est logiquement au-delà du point où se trouve le passeur ? Ce fut le cas pour le passant B qui m'a fait entrevoir un au-delà du point où j'en étais.

Colette Soler, lors d'un après-midi de la passe en 2005, avait distingué deux sortes de passeurs, le passeur en position d'analyste qui fait l'interprète et le passeur qui transmet le cas comme on transmet un cas de contrôle – à charge pour le cartel de prendre sa décision. Comment me suis-je située ?

Pour le passant A, à partir des notes prises lors des quatre rencontres, le témoignage a été restitué sur un mode structuré (construction) comprenant des points précis comme : la demande de passe, l'entrée en analyse, les modifications opérées par la cure, la sortie de la cure et les élaborations (constructions) théoriques du passant, le transfert... Mon témoignage ressemblait plus à la deuxième occurrence relevée par Colette Soler. Mais les questions des membres du cartel m'ont conduite à me situer, à donner mon avis – non pas sur la nomination mais sur la cure... Je l'ai fait. C'est ce qu'ils attendaient.

Dans un effet d'après-coup, je me suis demandé si pour ce passant « la passe ne s'est pas avérée une rencontre nécessaire à la conclusion de la cure ⁹ ».

Pour le passant B, comment faire la démonstration de cette construction ? Enseignée par la construction du passant, j'ai eu envie de la retransmettre dans son intégralité, en y déployant sa logique. J'ai repéré d'emblée que l'effet produit sur les membres du cartel n'était pas identique à ce que j'avais *entendu*. Ça ne passait pas. D'où un effet d'après-coup renvoyé par le cartel : cette construction n'était-elle pas à repérer comme auxiliaire qui supplée à l'absence de réel ? Ce point ne remet pas en cause la transmission d'une vérité dévoilée.

Conclusion

Au fond, ces variétés ont-elles une réelle incidence sur ce qui est la nomination ? Eh bien, après vous avoir détaillé tout cela, je répondrai que non. Cela me permet d'introduire une petite remarque d'Albert Nguyen ¹⁰ : « Il n'y a ni cartel de la passe idéal, ni passeur ou passant idéal, pas de recettes ou séries de critères de fin d'analyse, pas de garantie quant à l'AE nommé. »

Pour conclure ce témoignage, je ne manquerai pas de vous dire que cela reste une expérience mémorable, inédite dans le champ du savoir, riche d'enseignements, dont je remercie les passants et les membres du cartel.

9. I. Morin, « La passe et les impasses ? », *Link*, n° 7.

10. A. Nguyen, « Figures de l'inattendu », *La Lettre mensuelle*, n° 135, février 1995.